

PARTICIPATION POP UP DES EPV & MA – ÉDITION 2020

A – JE VEUX PARTICIPER, QUELLE OPTION CHOISIR :

Vous dirigez une entreprise EPV, vous êtes Maître d'Art, vous souhaitez participer.

L'Édition France 2020 du POP UP DES EPV & Maîtres d'Art se déroule sur 4 villes et sur des périodes différentes.

LENS – du Vendredi 13 au Dimanche 15 Novembre 2020 – Inauguration le Jeudi 12 Novembre

LYON – du Vendredi 20 au Dimanche 22 Novembre 2020 – Inauguration le Jeudi 19 Novembre

PARIS – du Vendredi 27 au Lundi 30 Novembre 2020 – Inauguration le vendredi 27 Novembre

CAEN – du Vendredi 11 au Dimanche 13 Décembre 2020 – Inauguration le Jeudi 10 Décembre

Attention : les options de participation varient en fonction du secteur d'activités de votre entreprise.

1. Participation pour les entreprises des secteurs Mode et Beauté, Loisirs et Culture, Décoration, Arts de la table et Gastronomie

A destination du B to C, plusieurs options s'offrent à vous :

- **Option 1 – Je choisis de confier 4 Références de mon entreprise pour les 4 villes à l'INMA**

Tarif 1 « 4 Villes / 4 Références » - 1 600 Euros HT

- **Option 2 – Je choisis de confier des produits* de mon entreprise à l'INMA**

Tarif 2 « 1 Ville » - 600 Euros HT

Tarif 2 « 2 Villes » - 1 000 Euros HT

Tarif 2 « 4 Villes » - 2 000 Euros HT

* Entre 5 et 15 Références/Produits, avec quantités suffisantes pour chaque ville.

- **Option 3 – Je choisis de venir et d'avoir un stand pour représenter mon entreprise**

Tarif 3 « 1 Ville » - 1 200 Euros HT

Tarif 3 « 2 Villes » - 2 000 Euros HT

Tarif 3 « 4 Villes » - 3 600 Euros HT

2. Entreprise du Patrimoine Bâti ou Equipements Professionnels

Les événements ayant aussi une portée B to B, nous adaptons les temps de visites/découvertes et les espaces mis à disposition, en fonction des activités des entreprises EPV participantes.

Pour ce type d'activité, seule l'option ci-dessous est possible :

Tarif 4 « 1 Ville » - 1 200 Euros HT

Tarif 4 « 2 Villes » - 2 000 Euros HT

Tarif 4 « 4 Villes » - 3 600 Euros HT

3. Autres demandes particulières

- Option Espace Coffre – 400 Euros HT par ville
- Option Conseiller de vente privé, dédié à 1 ou 2 entreprises – 400 Euros HT par ville

PARTICIPATION POP UP DES EPV & MA – EDITION 2020

B – INFORMATIONS CONCERNANT L'EXPOSANT :

Raison Sociale *.....

ADRESSE DE CORRESPONDANCE :

Siret* _____ N° de TVA intracommunautaire _____

Raison Sociale (si différente)*

Adresse*

.....

Code postal* _____ Ville* Pays*

Téléphone*

Site Internet

Personne à contacter* Melle/Mme/M.

Adresse Email*

Téléphone direct* Mobile

ADRESSE DE FACTURATION (si différente de l'adresse de correspondance) :

N° de TVA intracommunautaire _____

Raison Sociale (si différente)*

Adresse*

.....

Code postal* _____ Ville* Pays*

Téléphone*

* Mentions obligatoires.

PARTICIPATION POP UP DES EPV & MA – EDITION 2020

C – L'ESPACE OU STAND CHOISI :

Formule choisie :

1. Participation forfait Euros HT
TVA 20% Euros
TOTAL TTC Euros TTC

2. Autres demandes particulières	
Option « Espace Coffre » Euros HT
Option « Conseiller de vente privé » Euros HT
TVA 20% Euros
TOTAL TTC Euros TTC

Je, soussigné(e), déclare abandonner tous recours, ainsi que mes assureurs, contre la société gestionnaire des locaux ou le propriétaire des locaux dans lesquels se déroule les événements, leurs assureurs respectifs ainsi que contre l'INMA, l'organisateur du « POP UP DES EPV et Maîtres d'Art », ses assureurs, ou tout autre exposant et contre tout autre intervenant pour le compte des personnes précitées, du fait de tout dommage, tel que le prévoit le règlement général de la Fédération des Foires et Salons de France.

Je soussigné(e) m'engage à me conformer au règlement intérieur de l'événement « POP UP DES EPV et Maîtres d'Art » dont je déclare avoir pris connaissance ainsi qu'à tout autre document auquel il renvoie.

Le signataire accepte le règlement.

« Lu et approuvé »

Fait à le.....

Prénom et nom du signataire

Fonction du signataire.....

Signature et cachet de la société

D – LE PAIEMENT :

ECHEANCES

En cas d'acceptation de votre candidature par l'organisation du salon, le règlement s'effectue aux conditions suivantes :

- **Un acompte de 50%** est à verser **avant le 21 Septembre 2020** à l'organisateur du Pop'up INMA
- **Le solde de 50%** est à verser **avant le 30 Octobre 2020** à l'organisateur du Pop'up INMA.

MOYENS DE PAIEMENT

- Par **chèque bancaire**, à l'ordre de **l'INMA – Institut National des Métiers d'Art**
- Par **virement bancaire**.

Merci de préciser sur les ordres de virement la mention expresse suivante
« Règlement sans frais pour le bénéficiaire » et nous joindre la copie de l'ordre de transfert.

Coordonnées bancaires et adresse d'envoi :

Institut National des Métiers d'Art – POP UP DES EPV
23 Avenue Daumesnil
75012 – PARIS

Banque **BANQUE POPULAIRE**
Adresse **BPRIVES**
Code Banque : **10207** Code Guichet : **00426**
Numéro de compte : **2121 371 9718** Clé RIB : **65**

Code IBAN : **FR76 1020 7004 2621 2137 1971 865**
BIC : **CCBFRPPMTG**

CONTACT « POP UP DES EPV & Maîtres d'Art »

Axelle LEGROS – Chargée de projets Business et Expertises
Mobile – 06.78.39.22.03
Courriel : legros@inma-france.org

Karine LECLERCQ MARGRAFF – Responsable Business et Expertises
Mobile – 06.62.19.29.52
Courriel : leclercqmargraff@inma-france.org